Vme Année. — No 112. PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS Genève, 22 Octobre 1904.

LE RÉVEIL

SOCIALISTE - ANARCHISTE

SUISSE ET ITALIE :
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 2.— Six mois, Fr. 1.—
Le numéro : 5 centimes

Adresser lettres et communications :
RUE DES SAVOISES, 6
(GENÈVE) SUISSE

UNION POSTALE UNIVERSELLE :
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 3.— Six mois, Fr. 1.50
Le numéro : 10 centimes

Salle **HANDWERCK**, Avenue du Mail

Vendredi 21 Octobre, à 8 h. 1/2 du soir

GRAND MEETING

ORGANISÉ PAR LE

Groupe Antimilitariste

Les Condamnations du Tribunal Militaire

LA FIN DES ARMÉES

POUR UN ACTE

Nos jeunes camarades Edmond Herzig et Henri Bartholdi s'étant refusés d'être soldats, de devenir des esclaves sans volonté et sans conscience aux mains du pouvoir, la justice militaire va les frapper.

Justice militaire ! Oh ! la douloureuse ironie de l'accouplement de ces mots ! Et néanmoins la justice bourgeoise, toujours et partout, n'a été qu'une justice militaire, celle qui proclame la raison, le droit des plus forts, des mieux armés, des plus violents, des plus rusés, celle qui exalte d'autant plus le vol et l'assassinat qu'ils ont été accomplis dans de plus vastes proportions.

Vous avez vingt ans, vous êtes au moment où votre individualité commence à s'affermir, où vos aspirations se dessinent, où vos idées se forment, où votre cœur et votre esprit s'épanouissent dans la générosité de la jeunesse, et voici d'immondes brutes, de révoltants serfs du pouvoir qui viennent vous appeler pour une œuvre de servitude et de mort, pour étouffer en vous ce que peut-être il y avait de meilleur, pour vous plier au joug le plus ignoble, pour exiger le plus complet renoncement à vous-mêmes, afin que vous ne soyez plus qu'un instrument docile, une chose appartenant à l'Etat.

Et toutes les années, il y a des centaines de milliers d'hommes qui se rendent passifs, résignés à la caserne, sans connaitre le pourquoi, sans interroger ni eux-mêmes ni les autres, acceptant l'ordre comme ils en accepteront plusieurs encore qui leur seront pourtant pénibles à accomplir, dans un effacement de tout leur être amené par je ne sais quel désespérant atavisme.

La raison humaine commence néanmoins à se réveiller, à réclamer ses droits, à affirmer hautement le respect de la personnalité, à se révolter contre une tyrannie monstrueuse, telle que l'on se demande comment elle a jamais pu être admise. Nous avons eu d'abord des insoumis, des réfractaires, des déserteurs même, se soustrayant au service militaire, sans se rendre bien compte de la portée de leur acte ou sans oser l'expliquer, n'ayant en vue parfois que l'évitement d'ennuis personnels. Mais les faits sont venus hâter l'heure de la crise finale pour le militarisme. Les dernières guerres aux quatre coins du globe et l'affaire Dreyfus ont éclairé d'un jour sinistre l'hideuse institution ; beaucoup qui ne voyaient pas encore ou qui ne voulaient pas voir, eurent les yeux dessillés ou ne purent détourner leurs regards. En Suisse, plus que le retentissement des infamies militaires du monde entier, ce sont les grèves de ces dernières années, au cours desquelles l'armée a été régulièrement employée contre les travailleurs, ce sont les mouvements ouvriers eux-mêmes qui ont servi notre propagande antimilitariste.

L'action, l'action toujours ! En provoquant la réaction du pouvoir, nous en montrons le vrai rôle, nous arrachons leur masque à tous les soi-disant amis du peuple, nous dissipons toutes les équivoques de la politique, nous donnons une compréhension toujours plus nette de sa situation et de ses intérêts à la classe ouvrière. Et c'est là l'un des meilleurs résultats que nous puissions obtenir, n'en déplaise à ceux qui font du mouvement socialiste ou syndical une simple question de centimes, comme si nous ignorions que le système économique actuel permet toujours à la bourgeoisie de reprendre d'une part ce qu'elle accorde de l'autre.

L'armée au service du capital contre le travail, voilà le fait brutal qui a surtout frappé les hommes de cœur et de raison, ouvrant en même temps la série des réfractaires, qui ne se cachent plus de leur acte, mais l'affirment courageusement, prêts à être frappés et à en subir les plus douloureuses conséquences, plutôt que d'accepter la servitude et l'infamie militaires.

La grève des soldats, cette action que nous, les anarchistes, avons été les premiers à préconiser, s'impose. Vouloir une armée, c'est une folie ou un crime, et les gouvernants n'ont jamais été que des fous et des criminels à la fois. Car de deux choses l'une : ou les énormes sommes, les plus importantes du budget de tous les Etats, qui sont dépensées pour le militarisme ne serviront à rien, et alors l'on se demande quelle abominable folie peut conseiller un pareil gaspillage pour une œuvre de mort, tandis que la plupart des hommes ne vivent encore que d'une vie de privations ; — ou ces dépenses finiront par servir, et alors c'est à la boucherie, au massacre que l'on nous mène, c'est un crime colossal que l'on nous prépare.

Tous les gouvernements affirment vouloir la paix et tous rivalisent de zèle pour accroître leurs armées. Quelle meilleure preuve que les gouvernants ne se croient pas entre eux et qu'ils se savent menteurs, soit de propos délibéré, soit plutôt parce que le système, dont ils sont les représentants, engendre fatalement la guerre.

N'importe, on voudrait que nous respections ces autorités qui témoignent ainsi au grand jour de leur mauvaise foi ; nos maîtres exigent de nous une confiance qu'ils reconnaissent mutuellement ne pas mériter par le fait.

Le mépris et la haine pour tout pouvoir se justifient ainsi pleinement, car celui-ci s'appuie toujours sur cet énorme mensonge militaire. Et c'est contre ce mensonge que vous vous êtes révoltés, ô camarades ! c'est votre honnêteté morale qui n'a pu ni l'accepter ni le subir. Vous entendrez hurler contre l'anarchie et ses violences, au moment même où vous prouvez par le fait vouloir la fin du règne de la force brutale ; vous entendrez invoquer l'ordre, comme si un système qui a surtout pour but de pourvoir aux moyens de destruction ne constituait pas le plus effroyable désordre ; vous entendrez, enfin, parler de justice par des gens qui vouent leur existence au maintien des inégalités sociales, et qui invoqueront contre vous la vengeance légale.

Mais pourquoi donc l'Etat veut-il donner des armes aux anarchistes ? Ne sait-il donc pas que nous ne pourrions que les employer contre lui, contre la classe dominante, contre les institutions actuelles ; ne sait-il donc pas que nous ne pourrions que retourner les armes contre ceux qui nous les auraient données ? Si par une instinctive et profonde répugnance pour la violence et le meurtre, nous n'y avons pas encore recours contre nos maîtres, certes nous n'accepterons jamais de nous en servir contre nos frères.

Camarades, l'acte que vous venez d'accomplir sape à sa base même le pouvoir, prépare le triomphe de la liberté. Celle-ci ne pourra pas, en effet, être décrétée par des maîtres quels qu'ils soient ; mais résultera des refus successifs des individus d'abord, des foules ensuite, à accomplir des actes d'esclaves. Vous avez voulu marcher à l'avant-garde de la phalange hardie des révoltés, vous avez rejeté loin de vous tous les conseils de lâcheté masqués de prudence, vous n'entrez pas dans la vie en recrue soumise, veule et inconsciente, mais en affirmant votre individualité.

C'est dans vous-mêmes, dans tout votre être que vous avez senti le besoin d'abord et trouvé la force et l'énergie ensuite d'accomplir votre acte, et tout éloge ne pourrait que blesser votre fierté, en diminuant, en laissant presque supposer que vous auriez pu agir autrement que vous ne l'avez fait. Mais votre acte est de ceux qui ont une portée non seulement pour les individus qui les accomplissent, mais pour tout le milieu où ils vivent, et à ce titre il nous appartenait de le signaler et de l'expliquer.

Camarades, en avant ! Nous ne déserterons jamais la lutte et à tout nouvel engagement nous saurons que nous ne sommes pas seuls et qu'au même moment d'autres cœurs fraternels battent plus fort comme les nôtres.

L. B.

A propos d'Arbitrage

Les journaux de la Suisse allemande ont fait grand bruit du vote de la Fédération des typographes de la Suisse romande repoussant une proposition conditionnelle d'arbitrage obligatoire faite par les patrons, que le *Typographenbund* (Fédération de la Suisse allemande) avait au contraire acceptée. Ils s'en sont pris, avec une haine mal dissimulée, au *Réveil* et en particulier à notre camarade L.B. qu'ils rendent responsables de cet enterrement de première classe. Il faut croire cependant que, chez beaucoup de typographes, le siège était fait, car un seul article, publié à la veille de la votation et reproduit en partie dans les colonnes du *Gutenberg*, n'aurait pu avoir une telle influence, surtout après les longs mémoires publiés par le Comité central et exposant, avec un véritable luxe de détails, les propositions patronales et la manière de s'en servir.

Dans la Suisse allemande l'on est si peu au courant de la critique socialiste, malgré trente à quarante ans de propagande à la Greulich, qu'aujourd'hui encore les dirigeants de la typographie en sont à nous préconiser, avec de grands gestes d'initiés, l'union du capital et du travail comme la plus sure voie d'émancipation. Du coup, les anarchistes deviennent les seuls adversaires de l'arbitrage obligatoire et l'obstacle à la réalisation de cette union tant désirée. En réalité, nombre de socialistes légalitaires mettent une mauvaise grâce complète à s'embarquer dans cette galère.

Ils ont du reste, d'excellentes raisons de s'en méfier. Quelques arbitrages, désormais historiques, sont là pour faire réfléchir les plus timorés parmi les ouvriers et regarder à deux fois avant d'accepter une telle solution des conflits économiques. Nous avons eu l'arbitrage Waldeck-Rousseau dont les ouvriers du Creusot n'ont pas perdu la mémoire, car il fut pour eux une illustration nouvelle de la mauvaise foi patronale. Quoi qu'on en ait dit et quel bruit qu'en aient fait les journaux bourgeois, l'arbitrage, accepté par le comité de la grève des dockers marseillais et refusé par ses commettants, n'a eu pour résultat inévitable que de jeter le trouble et la suspicion dans les rangs des travailleurs.

Mais ce ne sont pas toujours les intéressés directs qui se méfient de l'arbtirage obligatoire, les politiciens du socialisme eux-mêmes sont parfaitement convaincus de faire, en acceptant cette forme de conciliation, les affaires du capitalisme en dépit des apparences auxquelles se sont laissés prendre les naïfs en même temps que les benêts du *Typographenbund*.

Dans un article précédemment cité du «réformiste» Jules Uhry nous trouvons quelques déclarations qui confirment singulièrement ce que nous disons. Et bien qu'il s'agisse en réalité d'un arbitrage obligatoire, réglé juridiquement plutôt que d'arbitrage réglé entre parties (patrons et ouvriers) liées par un contrat, il n'en est pas moins vrai que l'arme, la seule arme demeurée entre les mains des travailleurs, la grève, leur serait arrachée dans l'un et l'autre cas. Jugez plutôt :

En France, on se souvient que lors du dépôt du projet Millerand, la Fédération des Bourses du Travail adressait un ordre du jour où elle protestait contre ce projet. Et cette hostilité de la classe ouvrière est légitime. L'arbitrage obligatoire c'est, en effet, la suppression du droit de grève si chèrement conquis par le prolétariat, c'est, en un mot, le triomphe du socialisme d'Etat. Or, dans sa longue lutte pour son émancipation. la classe ouvrière s'est efforcée de s'émanciper à la fois de l'autorité capitaliste et patronale et aussi de la tutelle et du patronage gouvernementaux.

Tout son long effort a été fait et se poursuit encore, pour obtenir de rester elle-même, d'avoir le droit de grouper ses institutions propres et de les opposer aux organismes politiques et sociaux existants.

L'arbitrage obligatoire annihilerait tout cet effort ; il aboutirait à rétablir sous des formes nouvelles le « régime paternel » d'autrefois.

Ou l'Etat, en effet, sera nettement réactionnaire, et alors il se prononcera pour le tiers arbitre — qui encore une fois ne peut être nommé que par lui si l'arbitrage est réellement obligatoire au sens complet et précis du mot — contre les revendications ouvrières ; ou il sera démocratique, c'est-à-dire le représentant de la classe moyenne dont souvent les intérêts sont en opposition avec ceux de la classe ouvrière, et alors, ce sera une cote mal taillée qui sortira de la sentence arbitrale. Dans tous les cas, ce sera contre l'ouvrier que sera tournée la loi sur l'arbitrage obligatoire.

L'arbitrage accepté par le *Typographenbund*, à l'instigation des patrons imprimeurs suisses, avait pour but, franchement formulé, de rendre désormais toute grève impossible, au moins pendant tout le temps que durerait le contrat et il s'agissait de lui donner une durée exagérément longue, onze ans, croyons nous.

Le but de l'arbitrage obligatoire, sous ses différents aspects, qu'il soit établi dans les formes juridiques et devenu par conséquent fonctions nouvelles de l'Etat, ou qu'il soit institué par la collaboration volontaire des patrons et des ouvriers, est toujours de rendre impossible le droit de grève et d'en faire perdre le bénéfice et le goût aux ouvriers, enfin domestiqués.

Pour ce qui concerne ce pays, l'on peut bien dire que l'essai tenté par des associations mixtes serait bientôt repris par l'Etat dont la fonction est de s'adjoindre tout ce qui est fait en dehors de lui, pour faire converger toutes les initiatives à sa propre conservation.

L'Etat, écrivait Lagardelle, dans le *Mouvement socialiste* du 12 avril 1902, est le plus grand ennemi de l'ouvrier dans son évolution propre. Il a une tendance naturelle à absorber en lui toutes les fonctions, à restreindre l'autonomie de tous les groupements.

L'Etat, avec ses rouages, ses cadres, représente l'organisation de la vieille société, le mouvement ouvrier avec ses institutions autonomes annonce et prépare le fonctionnement de l'ordre de choses nouveau. Ceci vaincra cela.

Nous savons fort bien que les dirigeants du mouvement ouvrier dans la Suisse allemande se moquent un peu de tout ce qui peut être dit sur ce sujet. Ils ne partagent aucune des inquiétudes des travailleurs de France et de la Suisse française. Pour eux le rêve, l'idéal entrevu est précisément de rendre l'Etat omnipotent, de lui donner toutes les attributions pour en tirer parti à leur tour sous la forme de fonctions rétribuées et sûres.

A leur yeux Lagardelle est un anarchiste pur et Jaurès le deviendra aussitôt, malgré Bebel, lorsqu'ils auront lu cette dernière citation tirée d'un de ses discours à la chambre :

L'arbitrage obligatoire, disait-il, nous paraît impossible et il serait pour les libertés ouvrières, beaucoup plus que pour l'autorité patronale, un péril mortel. Théoriquement l'arbitrage obligatoire suppose une force sociale capable d'assurer la direction et la responsabilité de la vie économique et de se substituer à la fois aux patrons et aux ouvriers. Si une telle force existait, si elle était organisée et reconnue, la révolution sociale serait chose faite, car il n'y aurait plus antagonisme des intérêts. Dans l'état social actuel l'arbitrage obligatoire, manœuvré par une main habile, supprimerait absolument le droit de grève ; ce serait la plus formidable police gouvernementale qui eût été instituée sur le travail et contre lui.

Il est stupéfiant de voir quelles sont aujourd'hui les revendications ouvrières dans la Suisse allemande. Il n'y a pas un pays au monde où la population ouvrière soit plus avachie que celle de ce pays. Quelques années de politique sous la férule d'un Greulich et de quelques autres Wullschleger ont suffi pour l'amener à ce degré d'incapacité intellectuelle. Là aussi l'argent de la bourgeoisie a corrompu les masses ouvrières, en pourrissant les plus aptes qui furent surtout les plus habiles.

Pour nous, point n'était besoin de citations, notre siège était fait sur l'arbitrage obligatoire et en général sur toute espèce de collaboration de classes à la réalisation de laquelle se sont attelés tant de bons hommes en quête de quelque parasitaire prébende, les nourrissant eux et leurs rejetons qui, déjà, emboitent le pas sur les traces paternelles. Si nous avons donné ces quelques appréciations de socialistes timidement légalitaires c'est précisément pour montrer quel fossé les séparent des stupides unionistes du pays allemand auxquels brûlent de se joindre tous ceux qui, dans la Suisse romande, se livrent aux vilenies de la politique aboutissant à la plus intime des collaborations de classes.

L'arbitrage obligatoire proposé par le *Typographenbund* et les patrons imprimeurs de la Suisse, est à lui seul la plus significative des capitulations montrant tout le chemin parcouru et tout le mal déjà fait à l'intellectualité ouvrière.

Mais la conquête des pouvoirs publics est en bonne voie. Chaque siège de gagné c'est autant d'hommes perdus, abrutis par l'action légale et le désir de tout concilier, l'eau et le feu, le capitaliste et l'ouvrier, mais par dessus tout les bonnes grâces de la bourgeoisie avec les places qu'elle réserve aux plus vils. L'arbitrage obligatoire aurait valu sans doute quelques bonnes récompenses pour tant de sagesse et de plate obéissance. Aussi l'on comprend aisément la rage de tant de braves cœurs dont les espoirs sont à vau-l'eau.

Patience ! Le temps est propice pour quelques nouvelles combinaisons unionistes et qui sait si la belle ténacité que l'on rencontre si souvent chez ceux qui s'intéressent aux ques-